



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration  
Sous Direction du développement  
Professionnel et des relations sociales

Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale  
78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP

Dossier suivi par :  
Erick BRUDERMANN  
erick.brudermann@agriculture.gouv.fr  
Tél : 01.49.55.47.28  
Fax : 01.49.55.80.59

**NOTE DE SERVICE**

**DGA/SDDPRS/N2003-1367**

**Date : 27 NOVEMBRE 2003**

**Date de mise en application : immédiate**

**Date limite de réponse : 15 janvier 2004**

**Objet : ASMA Nationale - Coupes nationales sportives proposées par l'ASMA pour l'année 2004.**

**Résumé :** Le secteur sport de l'ASMA nationale organise pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, les coupes nationales sportives dans les 6 disciplines suivantes :

Badminton, Football sixte, Pétanque, Tennis, Tennis de Table et Volley-Ball.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant l'organisation de ces compétitions.

Les demandes d'inscription doivent être transmises par les ASMA départementales à :

**ASMA Nationale – Secteur sports 8, rue du Helder – 75009 PARIS**

Le Sous-Directeur du Développement  
Professionnel et des Relations Sociales

Philippe de CHAZEUX

**MOTS-CLES :** ASMA Nationale, Sports, Badminton, Football, Pétanque, Tennis, Tennis de table, Volley-ball, année 2004.

**Destinataires**

Pour information :  
Administration centrale  
Services déconcentrés  
Syndicats  
Établissements d'enseignement  
Établissements publics  
Présidents des ASMA départementales  
Retraités  
Correspondants sociaux

## **REGLEMENT GENERAL :**

Une seule équipe par discipline est admise par département.

Les joueurs participants sont les agents du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales et des organismes sous convention avec l'ASMA, les élèves fonctionnaires salariés, les retraités ainsi que les conjoints et enfants à charge d'agents dans la limite de deux cumulés pour le football et le volley et un pour les autres sports.

Selon le nombre d'équipes engagées par discipline l'ASMA organisera des rencontres de sélection par secteur géographique.

## **FINANCEMENT :**

La participation de l'ASMA nationale aux dépenses pour les rencontres qualifications et finales est définie de la façon suivante :

- Transport :

par voiture : 0,15€ du km pour participation aux frais de route des sportifs (essence, collation, etc.. ;) et remboursement des péages d'autoroute sur présentation de justificatifs.

Un maximum de trois voitures pour le football et le volley est admis et une pour les autres sports.

par train : remboursement tarif J-30 (50%) ou J-8, découverte, couple, congés annuels (-25%),

- Hébergement pour les finales

La pension complète des équipes qualifiées pour les finales est prise en charge par l'ASMA .

## **PROTECTION DE LA SANTE :**

La loi relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, dans son article 6, oblige les organisateurs de compétitions sportives à des dispositions strictes :

les licenciés d'une fédération devront présenter **une licence avec volet médical en cours de validité**, les non licenciés doivent obligatoirement joindre au bulletin d'engagement **un certificat médical** de non contre indication à la pratique sportive en compétition, établi depuis moins de 6 mois ou une photocopie signé du titulaire de ce certificat.

Cette disposition est obligatoire pour toutes les disciplines sauf la pétanque.

**Sixième coupe de badminton** : les équipes seront composées de quatre joueurs dont l'un est une participante féminine, rencontre qui comprendra un simple messieurs, un simple dames, un double mixte, et un double avec les deux joueurs restants

Le règlement est celui de la Fédération Française de Badminton.

Règlement particulier : les deux joueurs de simple ne peuvent participer ensemble aux doubles, interdiction à un joueur de jouer les deux doubles, le volant plastique est obligatoire pour toutes les rencontres.

Les finales seront organisées par l'ASMA de la Loire Atlantique..

**Neuvième coupe de tennis** : équipe de quatre joueurs dont l'un est une participante féminine, rencontre qui comprendra un simple messieurs, un simple dames, un double mixte et un double avec les deux joueurs restants.

Le règlement est celui de la Fédération Française de Tennis.

Règlement particulier : les deux joueurs de simple ne peuvent participer ensemble aux doubles, interdiction à un joueur de jouer les deux doubles.

Les finales seront organisées par l'ASMA de la Loire Atlantique

**Neuvième coupe de tennis de table** : équipe de quatre joueurs, rencontre qui comprendra huit simples et deux doubles.

Le règlement est celui de la Fédération Française de Tennis de Table.

Les finales seront organisées par l'ASMA de la Loire Atlantique.

**Seizième coupe de volley-ball** : équipe de neuf joueurs dont l'un est une participante féminine en permanence sur le terrain.

l'équipe doit comprendre au minimum un joueur ou une joueuse de 40 ans ou plus.

Le règlement est celui de la Fédération Française de Volley-ball.

Les finales seront organisées par l'ASMA de Côte d'or les 15 et 16 Mai 2004 à Dijon.

**Sixième coupe de pétanque** : équipe composée de deux doublettes, une mixte et une homogène.

Le règlement est celui de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

Les finales seront organisées par l'ASMA de Corrèze et auront lieu les 5 et 6 juin 2004.

#### **ENGAGEMENTS :**

Les engagements sont de la responsabilité des ASMA départementales qui fournissent à l'ASMA nationale la composition de leurs équipes impérativement avant le :

**le 15 janvier 2004** selon les bulletins d'inscription ci-joints (que vous devez éditer au format paysage)

**Le président de l'ASMA nationale,**

**Le responsable du secteur sport,**

**Patrice ROUER**

**Alain FARGEOT**

## ASMA - Secteur Sport

<b>VI COUPE NATIONALE DE BADMINTON</b>
----------------------------------------

Feuille d'engagement de l'ASMA départementale de : .....  
engage une équipe de badminton dans la coupe nationale 2004

N°	NOM	Prénom	Sexe (1)	Service d'affectation de l'agent ou lien de parenté (2)	Fédération et N° de licence ou date du certificat médical obligatoirement joint
1			<b>F</b>		
2					
3					
4					

(1) une joueuse féminine est obligatoire

(2) conjoint ou enfant **à charge** (maximum 1 joueur non agent)

Le responsable de l'équipe est : .....

Adresse personnelle :

Adresse administrative :

Tél. personnel :

Tél. administratif :

Mèl :

Les renseignements ci-dessus sont certifiés conformes par le Président de l'ASMA départementale.

Nom, prénom :

Signature

Date :

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 Janvier 2004 à :**

**ASMA nationale Erick BRUDERMANN 8, rue du Helder - 75009 PARIS**

**NB : Veuillez bien remplir les coordonnées précises des responsable afin de nous permettre de vous contacter après les engagements**

## ASMA - Secteur Sport

### XII COUPE NATIONALE DE FOOTBALL SIXTE

Feuille d'engagement de l'ASMA départementale de : .....  
engage une équipe de football sixte dans la coupe nationale 2004

N°	NOM	Prénom	Année de naissance (1)	Sexe	Service d'affectation de l'agent ou lien de parenté (2)	Fédération et N° de licence ou date du certificat médical obligatoirement joint
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						

(1) 18 ans minimum sauf surclassement justifié, un joueur ou une joueuse de 40 ans ou plus est obligatoire.

(2) conjoint et enfant à **charge** cumulés: **(maximum 2 joueurs non agents)**.

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 Janvier 2004 à :**

**ASMA nationale Erick BRUDERMANN - 8, rue du Helder - 75009 PARIS**

Le responsable de l'équipe est : .....

Adresse personnelle :

Adresse administrative :

Tél. personnel :

Tél. administratif :

Mèl:

Les renseignements ci-dessus sont certifiés conformes par le Président de l'ASMA départementale

Nom, prénom

Date :

Signature

**NB : Veuillez bien remplir les coordonnées précises des responsable afin de nous permettre de vous contacter après les engagements**

## ASMA - Secteur Sport

### VI COUPE NATIONALE DE PETANQUE

Feuille d'engagement de l'ASMA départementale de : .....  
engage une équipe de pétanque dans la coupe nationale 2004

N°	NOM	Prénom	Sexe (1)	Service d'affectation de l'agent ou lien de parenté( 2)
1			F	
2				
3				
4				

(1) une joueuse féminine obligatoire

(2) conjoint ou enfant **à charge (maximum 1 joueur non agent)**.

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 Janvier 2004 à :**

**ASMA nationale Erick BRUDERMANN - 8, rue du Helder - 75009 PARIS**

Le responsable de l'équipe est : .....

Adresse personnelle :

Adresse administrative :

Tél. personnel :

Tél. administratif :

Mèl :

Les renseignements ci-dessus sont certifiés conformes par le Président de l'ASMA départementale

Nom, prénom :

Date :

Signature

**NB : Veuillez bien remplir les coordonnées précises des responsable afin de nous permettre de vous contacter après les engagements**

## ASMA - Secteur Sport

<b>IX COUPE NATIONALE DE TENNIS</b>
-------------------------------------

Feuille d'engagement de l'ASMA départementale de : .....  
engage une équipe de tennis dans la coupe nationale 2004

N°	NOM	Prénom	Sexe (1)	Service d'affectation de l'agent ou lien de parenté (2)	Fédération et N° de licence ou date du certificat médical obligatoirement joint
1			F		
2					
3					
4					

(1) une joueuse féminine obligatoire

(2) conjoint ou enfant à charge (**maximum 1 joueur non agent**)

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 Janvier 2004 à :**

**ASMA nationale Erick BRUDERMANN - 8, rue du Helder - 75009 PARIS**

Le responsable de l'équipe est : .....

Adresse personnelle :

Adresse administrative :

Tél. personnel :

Tél. administratif :

Mèl :

Les renseignements ci-dessus certifiés sont conformes par le Président de l'ASMA départementale

Nom, prénom : :

Signature

Date :

**NB : Veuillez bien remplir les coordonnées précises des responsable afin de nous permettre de vous contacter après les engagements**

## ASMA - Secteur Sport

### IX COUPE NATIONALE DE TENNIS DE TABLE

Feuille d'engagement de l'ASMA départementale de : .....  
engage une équipe de tennis de table dans la coupe nationale 2004

N°	NOM	Prénom	Sexe	Service d'affectation de l'agent ou lien de parenté (1)	Fédération et N° de licence ou date du certificat médical obligatoirement joint
1					
2					
3					
4					

(1) conjoint ou enfant à charge (maximum 1 joueur non agent)

Pour les matchs de qualification nous disposons des tables nécessaires OUI  NON

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 Janvier 2004 à :**

**ASMA nationale Erick BRUDERMANN - 8, rue du Helder - 75009 PARIS**

Le responsable de l'équipe est : .....

Adresse personnelle :

Adresse administrative :

Tél. personnel :

Tél. administratif :

Mèl :

Renseignements ci-dessus certifiés conformes par le Président de l'ASMA départementale

Nom, prénom :

Date :

Signature

**NB : Veuillez bien remplir les coordonnées précises des responsable afin de nous permettre de vous contacter après les engagements**



**XVI COUPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL**

Feuille d'engagement de l'ASMA départementale de : .....  
engage une équipe de volley-ball dans la coupe nationale 2004

N°	NOM	Prénom	Année de naissance (1)	Sexe (2)	Service d'affectation de l'agent ou lien de parenté (3)	Fédération et N° de licence ou date du certificat médical obligatoirement joint
1				F		
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						

- (1) un joueur ou une joueuse de 40 ans ou plus est obligatoire
- (2) une joueuse féminine est obligatoire
- (3) conjoint et enfant **à charge** cumulés (maximum 2 joueurs non agents).

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 Janvier 2004 à :**

**ASMA nationale Erick BRUDERMANN - 8, rue du Helder - 75009 PARIS**

Le responsable de l'équipe est : .....

Adresse personnelle :

Adresse administrative :

Tél. personnel :

Tél. administratif :

Mèl :

Les renseignements ci-dessus sont certifiés conformes par le Président de l'ASMA départementale

Nom, prénom : :

Date :

Signature

**NB : Veuillez bien remplir les coordonnées précises des responsable afin de nous permettre de vous contacter après les engagements**